

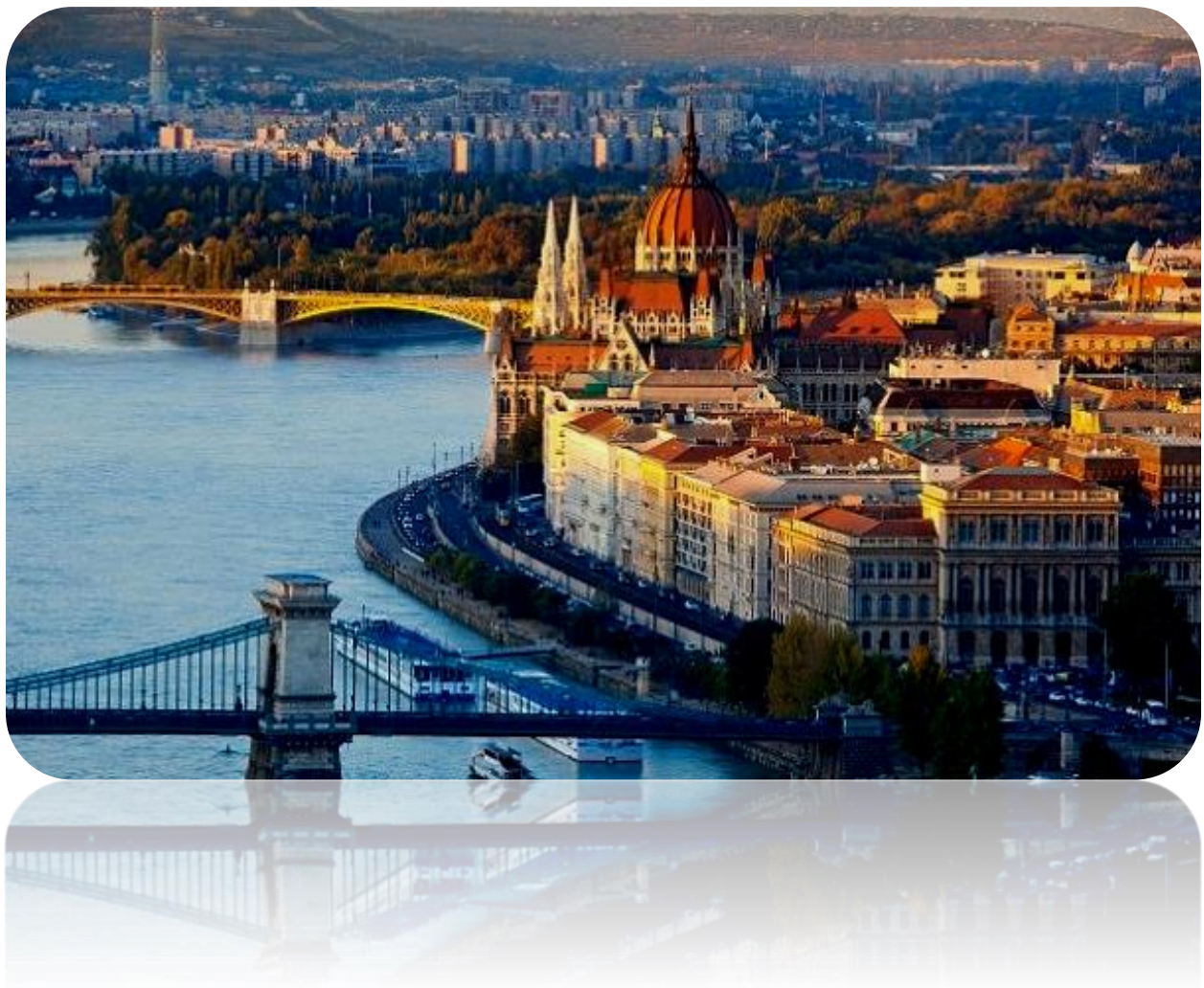
Contact : Aude Paviot

a.paviot@inst-france.hu

Tél: +36 1 489 42 68

2ème CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE 2017

DOSSIER DE PRESENTATION



24 novembre 2017 à Budapest (Hongrie)

SUCCES DU PREMIER CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE EN 2016

Le 25 novembre 2016, l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd (prestigieuse université de Budapest) ont organisé un **concours de plaidoirie francophone** à destination des **étudiants en droit** français ou hongrois **francophones**.

Le **sujet du concours** traitait des violences conjugales dans un cas fictif où la requérante saisissait la Cour européenne des Droits de l'Homme afin d'obtenir la condamnation de l'Etat imaginaire du Namistan en violation des articles 2, 3 et 14 de la **Convention européenne des droits de l'Homme**.

A cet égard, 17 étudiants français et hongrois ont eu l'opportunité de présenter leurs plaidoyers devant un **jury international** composé de professeurs de droit, d'une avocate, d'un référendaire de la Cour de Justice de l'Union européenne et placé sous la présidence d'une représentante de la Fondation René Cassin et de l'Institut International des Droits de l'Homme. Le jury avait pour mission de départager les candidats en tenant compte à parts égales de leurs talents oratoires et de leurs compétences juridiques.

Lors de la finale, les trois candidats français et les trois candidats hongrois sélectionnés ont argumenté sur des sujets de société tels que : « Le droit de la famille protège-t-il vraiment les femmes ? ». A l'issue de cet ultime exercice, les candidats ont été départagés par le jury et classés de 1 à 3 par nationalité (français et hongrois). A chaque lauréat était offert un **stage**, d'une longueur variable, dans de **prestigieux cabinets d'avocats** à Paris et Budapest, avec comme objectif de développer leur expertise professionnelle.

Au vu du succès de ce concours, une **deuxième édition de cette compétition** sera organisée le **24 novembre 2017** à Budapest et étendue à d'autres pays d'Europe centrale.



LE PROJET

- ◆ **L’Institut Français** a pour principales missions de promouvoir, faire connaître et développer la culture française à l’étranger avec une ouverture sur l’ensemble des cultures francophones dans le monde.
- ◆ L’Institut français, l’Ambassade de France en Hongrie et l’Université Eötvös Loránd souhaitent organiser, en partenariat avec l’Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), un **concours de plaidoirie promouvant les droits de l’Homme** et plus particulièrement la liberté d’expression, pierre angulaire de toute société démocratique.
- ◆ Ce concours a pour **objectif** de favoriser l’émulation, la recherche et l’approfondissement des connaissances juridiques, de faire la promotion du droit et d’encourager l’art oratoire.
- ◆ Ce concours donne l’**opportunité** aux étudiants francophones de rencontrer des juristes français et francophones d’Europe centrale afin d’échanger et de vivre une expérience inoubliable.
- ◆ Le concours abordera cette année les thèmes de **la liberté d’expression et de la liberté de la presse**.
- ◆ Le concours est ouvert aux **étudiants en droit francophones**.

LE DEROULEMENT

1^{ère} phase : Les étudiants en droit des universités membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) pourront participer à ce concours. Ces étudiants devront soumettre un mémoire rédigé sur la base d'une question (communiquée après inscription, portant sur le thème de la liberté d'expression), et dont le statut (demandeur ou défendeur) sera déterminé par tirage au sort. Les candidats sélectionnés sur la base de leur plaidoirie écrite pourront venir plaider à Budapest pour la demi-finale.

2^{ème} phase : Les candidats qualifiés pour la demi-finale devront présenter leurs plaidoiries devant les membres du jury composé d'un avocat, d'un magistrat et d'un professeur.

3^{ème} phase : Les meilleurs candidats s'affronteront sur un sujet de société lors de la finale à l'issue de laquelle un prix leur sera attribué après délibération du jury.

Le concours se déroulera en français.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ◆ Les premiers finalistes remporteront des **stages** dans de prestigieux cabinets d'avocats en France ou à l'étranger.
Les autres finalistes remporteront **divers lots**.
- ◆ Ce prix permet de bénéficier d'une opportunité professionnelle exceptionnelle.
- ◆ Date : le vendredi **24 Novembre 2017**
- ◆ Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2017 :
<https://docs.google.com/forms/d/1P4T3PcuzwKeQTWSn8WxC8m-sKUWVD6mGOPU04oPEtzk/edit>
- ◆ L'argumentation écrite est à envoyer avant le **5 octobre 2017** à l'adresse suivante : a.paviot@inst-france.hu. Le sujet sera communiqué le 4 septembre 2017.
- ◆ Les frais de voyage et d'hébergement seront pris en charge par l'Ambassade de France.

CONTACT

INSTITUT FRANÇAIS DE BUDAPEST
Fő utca 17
1011 Budapest, Hongrie

Site : <http://www.franciantezet.hu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/franciantezet/?ref=ts&fref=ts>

Email : a.paviot@inst-france.hu